

MASTER EUROPÉEN EN TRADUCTION

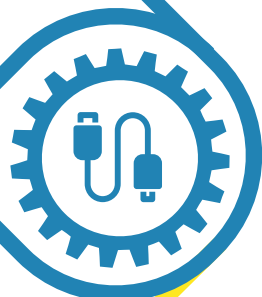
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES 2022



LANGUE ET CULTURE



TRADUCTION



TECHNOLOGIES



PERSONNEL ET INTERPERSONNEL



PRESTATION DE SERVICES



Préface

Le réseau des programmes de master européen en traduction (*European Master's in Translation, EMT*) a publié son référentiel de compétences de traducteur et de traduction pour la première fois en 2009, et il l'a revu en profondeur en 2017. Ce référentiel est devenu l'une des principales références pour la formation des traducteurs dans l'Union européenne mais aussi au delà, tant dans les milieux universitaires que dans l'industrie. Si les principes de base énoncés en 2017 sont toujours pertinents, il était toutefois nécessaire de procéder à une légère actualisation pour refléter les priorités des programmes européens de traduction et pour préparer les futurs diplômés à évoluer dans un environnement de travail dynamique et hautement technologique.

La technologie a une incidence de plus en plus importante sur la manière dont sont fournis les services de traduction, mais au fil du temps, elle laisse également entrevoir ses limites. Plus que jamais, l'intelligence, le savoir et les aptitudes humaines restent donc les facteurs clés pour fournir des traductions de qualité mais aussi l'éventail de plus en plus large des services linguistiques que sont amenés à fournir les traducteurs et les agences de traduction. Ce référentiel actualisé souligne la nécessité de ces aptitudes humaines et réaffirme l'importance des aptitudes linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et interculturelles. Il ne s'agit d'adopter une approche plus étroite, mais plutôt de prendre conscience du fait que les aptitudes humaines constituent un élément de différenciation sur un marché du travail technologique, où les compétences linguistiques, critiques et éthiques peuvent se combiner pour produire un ensemble d'aptitudes transversales dont doivent se doter les diplômés de demain.

Le marché de la traduction est tout sauf uniforme: on assiste à une évolution des besoins, à la multiplication des processus de traduction en fonction du contenu et à l'expansion continue de l'anglais en tant que *lingua franca*, ce qui crée de nouvelles attentes impossibles à satisfaire sauf à renverser le principe traditionnel de la «langue maternelle» dans certains contextes de traduction. Par ailleurs, si l'on veut toucher un public diversifié, il est nécessaire de mettre l'accent sur l'accessibilité, tant dans la production que dans la réception de supports multimédias et multilingues. Ces évolutions doivent être intégrées dans les programmes universitaires de formation des traducteurs: les étudiants doivent pouvoir prendre conscience des défis et des possibilités qu'elles représentent et adapter leurs aptitudes et leurs pratiques en conséquence, pour parvenir à une meilleure inclusion d'un public mondial diversifié.

En avril 2022, avec en ligne de mire l'employabilité future des diplômés en traduction, le conseil de l'EMT a été chargé de mettre à jour le référentiel de compétences de l'EMT et d'adapter les compétences et les aptitudes clés requises pour former au mieux les futurs diplômés en traduction et leur donner les meilleurs moyens d'action. Ce mandat impliquait également de conserver un référentiel simple et fonctionnel permettant d'évaluer si les universités candidates offrent un tronc commun d'acquis de l'éducation et de la formation. Un projet de référentiel mis à jour a été élaboré à l'issue d'un processus de consultation des membres du réseau et des parties prenantes de l'industrie des langues. Il a été adopté comme référentiel de compétences de l'EMT pour la période 2023-2028.

Octobre 2022, Le conseil de l'EMT et la task-force sur les compétences

Le présent **référentiel de compétences** vise à consolider et à améliorer **l'employabilité des titulaires de diplômes de master en traduction** en Europe. Il repose sur les principes fondateurs de l'EMT établis par le groupe d'experts en janvier 2009. Il intègre également les résultats de la recherche sur les compétences de traduction et de traducteur publiés par la communauté des chercheurs en traductologie et les évolutions qu'a connues le secteur des services linguistiques depuis lors.

Remarque: les termes «compétence», «aptitude», «savoir» et «acquis de l'éducation et de la formation» sont utilisés ici conformément au cadre européen des certifications (<https://europa.eu/europass/fr/european-qualifications-framework-eqf>). On entend par:

Aptitude:

«la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes».

Compétence:

«la capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales et/ ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel».



Savoir:

«le résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude».

Acquis d'apprentissage:

«l'énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend et est capable de faire au terme d'un processus d'apprentissage; ces acquis sont définis sous la forme de savoirs et d'aptitudes et en termes de responsabilité et d'autonomie».

Ce référentiel ne prétend pas fournir une description ou un modèle exhaustifs de tous les savoirs, compétences et aptitudes que les diplômés en traduction devraient acquérir. Il ne comprend, par exemple, pas le savoir théorique ou les aptitudes générales de recherche qui font partie intégrante de nombreux programmes d'études supérieures en traduction. Tout comme le référentiel initial, il définit un tronc commun d'acquis de l'éducation et de la formation pour les programmes de master en traduction de l'EMT; ces acquis sont décrits en termes de compétences générales et d'aptitudes spécifiques que les diplômés de ces programmes sont censés posséder¹. Les différents programmes peuvent, bien entendu, offrir un éventail beaucoup plus large de compétences, d'aptitudes et de savoirs dans des domaines non couverts par ce référentiel.

Le référentiel part du principe que la traduction est un processus destiné à répondre à un besoin individuel, sociétal ou institutionnel et prend en considération le fait qu'il s'agit d'une profession aux dimensions multiples, qui englobe les nombreux domaines de compétences et d'aptitudes nécessaires pour véhiculer un message (généralement sous forme écrite, mais pas uniquement) d'au moins un langage naturel à un autre, ainsi que les nombreuses et diverses tâches effectuées par ceux qui fournissent un service de traduction.

Dès lors, ce référentiel considère que l'éducation et la formation des traducteurs au niveau du master devraient permettre aux étudiants d'acquérir une profonde connaissance des processus mobilisés, mais aussi la capacité de réaliser et de fournir un service de traduction conforme aux normes professionnelles et éthiques les plus élevées.

Il définit cinq domaines de compétence majeurs:



¹ Le présent référentiel présuppose que le but des programmes de master est de transmettre une combinaison de savoirs et de compétences qui permettront aux étudiants d'acquérir les compétences jugées essentielles pour accéder au secteur de la traduction et au marché du travail en général.

Dans chacun de ces domaines, un certain nombre d'aptitudes sont jugées essentielles ou importantes dans le cadre d'un diplôme de master en traduction. Même si chacun d'eux peut être pris séparément et si les aptitudes correspondantes peuvent s'appliquer à différentes professions qui ne relèvent pas du secteur de la traduction, il convient de considérer que les cinq domaines définis ci-dessous sont complémentaires et revêtent la même importance pour la fourniture d'un service de traduction, qui est le but ultime du processus de traduction.

Le référentiel ne cherche pas à définir de degrés pour chacun des domaines de compétence. Il part du principe que les programmes de master adhérant au réseau EMT attendent des étudiants qu'ils atteignent le niveau de compétence élevé qui est exigé des futurs professionnels de l'industrie des langues.

Le référentiel reconnaît néanmoins que certains de ces savoirs, aptitudes et compétences peuvent avoir été acquis à des stades antérieurs du parcours d'enseignement supérieur (c'est-à-dire au niveau du premier cycle) et que les programmes de master qui s'étendent sur plus d'une année universitaire définissent probablement les différents acquis de l'éducation et de la formation à des stades divers du programme. Les candidats au réseau EMT seront invités à fournir des informations particulières si les niveaux d'aptitude varient en fonction des modules ou de la progression au sein du programme.



LANGUE ET CULTURE

PERCEPTION INTERCULTUELLE ET SOCIOLINGUISTIQUE
ET APTITUDES COMMUNICATIONNELLES

Cette compétence englobe tous les savoirs et aptitudes linguistiques, sociolinguistiques, culturels et interculturels, de nature générale ou propre à une langue, qui constituent la base d'une compétence de traduction élevée. Il s'agit du moteur de toutes les autres compétences décrites dans ce référentiel. Il est donc essentiel et souhaité que les étudiants perfectionnent également leurs compétences dans ces domaines au cours de leurs études. Ces compétences devraient inclure la capacité à :

- comprendre la fonction des variations linguistiques (sociales, géographiques ou historiques) et à utiliser les structures grammaticales, lexicales et idiomatiques appropriées dans leurs langues de travail;
- reconnaître les éléments, valeurs et références culturels dans le texte écrit ou oral (y compris les présupposés, les allusions et les stéréotypes) et à rédiger conformément aux codes culturels, aux conventions de genre et aux normes rhétoriques.

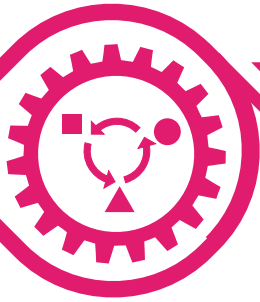
Ce référentiel part du principe qu'un niveau élevé de compétence linguistique dans au moins deux langues de travail² (niveau C1 du CECR au minimum ou niveau équivalent dans un système de référence comparable) constitue un prérequis pour accéder à tout cours de master en traduction de l'EMT³.

Les candidats au réseau EMT seront invités à indiquer quelles procédures ils utilisent pour garantir que les étudiants admis dans leur programme de master ont acquis le niveau requis dans ce domaine de compétence, que ce soit au moyen d'un diplôme de premier cycle ou d'une certification, d'un examen, de leur dossier individuel, d'un entretien ou par tout autre moyen.

L'EMT est conscient du fait que, dans le contexte européen, le nombre de langues de travail peut varier en fonction du contexte national et/ou professionnel et que le même niveau de compétence ne peut être atteint (ou exigé) dans toutes les langues de travail. Dès lors, les candidats seront invités à indiquer combien de langues de travail obligatoires sont requises au minimum dans leur programme, combien d'autres langues de travail sont facultatives et le niveau requis au moment de l'admission, puis au niveau de l'obtention du diplôme.

² Qui sont définies comme la langue source et la langue cible que le traducteur utilise à titre professionnel. En général, la principale langue cible est désignée par l'expression «langue A», la principale langue source par l'expression «langue B» et les autres langues sources sont qualifiées de «langue C», «langue D», etc.

³ L'EMT recommande que le traducteur ait une maîtrise de sa principale langue cible correspondant au niveau C2 du CECR ou au niveau d'un locuteur natif ou bilingue.



TRADUCTION

COMPÉTENCE STRATÉGIQUE, MÉTHODOLOGIQUE ET THÉMATIQUE

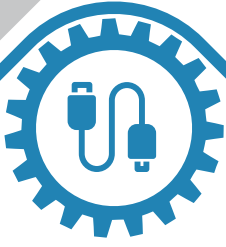
La compétence de traduction est au cœur des autres compétences définies dans ce référentiel.

Cette compétence doit être comprise dans son sens le plus large: elle englobe non seulement la phase qui consiste véritablement à opérer un transfert de sens d'une langue à l'autre (interlinguistique), y compris l'utilisation de langues pivots, ou un transfert au sein de la même langue (intralinguistique), mais également toutes les compétences stratégiques, méthodologiques et thématiques qui entrent en jeu avant, pendant et après la phase de transfert proprement dite, depuis l'analyse du document jusqu'aux procédures de contrôle de qualité.

Les candidats seront invités à préciser les différents types de traduction – en fonction du domaine, du support ou de la situation – qui figurent dans leur programme d'études, y compris les domaines de spécialisation tels que la traduction et l'interprétation au service des citoyens, la localisation, la traduction multimodale, la traduction audiovisuelle ou l'accessibilité. Cette section reconnaît également la capacité de traduire à partir de langues pivots et vers celles-ci. Elle reconnaît en outre que la traduction automatique (*Machine Translation*, MT) représente une part croissante dans le flux de travail de la traduction, et que la maîtrise et la conscience des possibilités et des limites de la MT font partie intégrante des compétences professionnelles en matière de traduction.

LES ÉTUDIANTS SAVENT...

- 1 analyser un document source, recenser les difficultés textuelles et cognitives potentielles et évaluer les stratégies et ressources nécessaires pour une reformulation adéquate qui réponde aux besoins communicationnels
- 2 résumer, reformuler, restructurer et condenser un message, et l'adapter aux besoins du marché, rapidement et précisément, dans au moins une langue cible, en utilisant la communication écrite et/ou orale
- 3 effectuer des recherches pour évaluer la pertinence et la fiabilité des sources d'information au regard des besoins de traduction
- 4 acquérir, développer et exploiter les savoirs thématiques et spécialisés qui sont pertinents pour les besoins de la traduction (maîtriser les systèmes de concept, les méthodes de raisonnement, les normes de présentation, la terminologie et la phraséologie, les sources spécialisées, etc.)
- 5 respecter les consignes, les guides de rédaction ou les conventions propres à une traduction donnée
- 6 traduire des contenus généraux et spécialisés dans un ou plusieurs domaines à partir d'une ou de plusieurs langues sources vers leur(s) langue(s) cible(s), en produisant une traduction adaptée à sa finalité
- 7 traduire différents types de contenus sur et pour différents types de supports et de publics cibles, en utilisant les outils et techniques appropriés
- 8 traduire et fournir une médiation dans différents contextes intraculturels et interculturels, par exemple ceux qui concernent la traduction et l'interprétation au service des citoyens, la localisation de sites internet ou de jeux vidéo, l'accessibilité, la gestion de communautés, etc.
- 9 rédiger des textes à des fins spécifiques dans une ou plusieurs langues de travail, en tenant compte des situations, destinataires et contraintes spécifiques
- 10 analyser et justifier leurs solutions et choix de traduction, en utilisant le métalangage approprié et en mettant en œuvre des approches théoriques adéquates
- 11 vérifier, revoir, réviser et évaluer leurs propres travaux et ceux des autres en fonction d'objectifs de qualité standard ou spécifiques au travail, et évaluer l'opportunité d'utiliser des outils pour le travail en question
- 12 comprendre et mettre en œuvre des stratégies de contrôle de la qualité, en utilisant des outils et techniques appropriés
- 13 modifier le contenu du texte source à traiter à l'aide d'un outil de traduction
- 14 postéditer un produit de MT à l'aide de guides de style et de glossaires terminologiques pour veiller au respect des normes de qualité dans les projets de traduction automatique augmentée



TECHNOLOGIES

OUTILS ET APPLICATIONS

Cette compétence englobe tous les savoirs et aptitudes utilisés pour mettre en œuvre les technologies de traduction actuelles et futures dans le processus de traduction et pour donner des conseils sur ces technologies. Elle comprend également une connaissance de base des technologies de MT et la capacité de mettre en œuvre une stratégie de MT adaptée aux besoins.

LES ÉTUDIANTS SAVENT...

- 15** utiliser les applications informatiques les plus pertinentes, y compris l'éventail complet des logiciels bureautiques, et s'adapter rapidement aux nouveaux outils et ressources informatiques après avoir évalué de manière critique leur pertinence et l'incidence du changement sur leurs pratiques de travail
- 16** utiliser efficacement les moteurs de recherche et les outils de corpus, d'analyse de texte, de traduction assistée par ordinateur (TAO) et d'assurance qualité (AQ), le cas échéant
- 17** prétraiter, traiter et gérer des fichiers et d'autres supports/sources dans le cadre du flux de travail de la traduction, par ex. des fichiers web et multimédias
- 18** comprendre les bases des systèmes de traduction automatique et leur incidence sur le processus de traduction, et intégrer la traduction automatique dans un flux de travail de traduction, le cas échéant
- 19** reconnaître l'importance et la valeur des données de traduction et des données linguistiques (preuve d'une éducation aux données)
- 20** appliquer d'autres outils à l'appui des technologies linguistiques et de traduction, tels que les logiciels de gestion du flux de travail



PERSONNEL ET INTERPERSONNEL

Ce domaine de compétence recouvre toutes les aptitudes générales, souvent désignées par l'expression «*soft skills*», qui augmentent l'adaptabilité et l'employabilité des diplômés.

LES ÉTUDIANTS SAVENT...

- 21 planifier et gérer le temps (y compris le respect des délais)
- 22 gérer la charge de travail, la charge cognitive, le stress et les situations professionnelles critiques
- 23 travailler à la fois de manière autonome et au sein d'équipes virtuelles, multiculturelles et multilingues, en utilisant les technologies de communication appropriées
- 24 utiliser les médias sociaux de manière responsable à des fins professionnelles
- 25 tenir compte de l'ergonomie organisationnelle et physique de l'environnement de travail et s'y adapter
- 26 s'autoévaluer et mettre à jour et développer leurs compétences et aptitudes de manière continue, au moyen de stratégies personnelles et par l'apprentissage collaboratif, et reconnaître l'importance de l'éducation et de la formation tout au long de la vie



PRESTATION DE SERVICES

Cette compétence englobe toutes les aptitudes liées à la mise en œuvre de la traduction et, plus généralement, aux services linguistiques dans un cadre professionnel, depuis la connaissance des clients, des donneurs d'ordre et des utilisateurs, jusqu'à la négociation, la gestion de projets ou l'assurance qualité.

LES ÉTUDIANTS SAVENT...

- 27** surveiller les nouvelles demandes sociétales et de l'industrie des langues, les nouvelles exigences du marché et les profils d'emploi émergents, et en tenir compte
- 28** aborder les clients existants et trouver de nouveaux clients en utilisant des stratégies de prospection et de marketing et en employant des techniques de communication écrites et orales appropriées
- 29** clarifier les demandes, objectifs et finalités du client, des destinataires du service linguistique et des autres parties prenantes et fournir les services adéquats pour répondre à ces demandes
- 30** interagir avec le client à toutes les étapes (négocier les délais, les tarifs/la facturation, les conditions de travail, l'accès à l'information, les contrats, les droits, les responsabilités, le cahier des charges du service linguistique, le cahier des charges de l'appel d'offres, ou donner un retour d'information, etc.)
- 31** organiser, budgétiser et gérer des projets de traduction concernant un seul ou plusieurs traducteurs et/ou prestataires de services
- 32** comprendre et appliquer les normes en vigueur pour la fourniture de services linguistiques
- 33** appliquer les procédures de gestion de la qualité et d'assurance qualité requises pour respecter les normes de qualité prédéfinies, et gérer le retour d'information et les plaintes des clients
- 34** évaluer et travailler de manière critique dans le respect des principes éthiques (tels que la confidentialité, la concurrence loyale et l'impartialité) définis dans les codes de déontologie et les guides de bonnes pratiques
- 35** se mettre en réseau avec d'autres traducteurs et prestataires de services linguistiques, y compris par l'intermédiaire d'associations professionnelles, d'événements et de médias sociaux, afin d'améliorer la visibilité professionnelle individuelle et collective
- 36** analyser et examiner de manière critique les services et les politiques linguistiques, et proposer des stratégies d'amélioration afin d'étendre leur responsabilité sociale et économique

